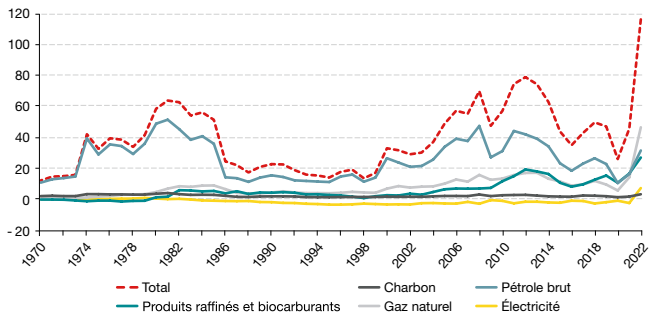


Dépenses en énergie

FACTURE ÉNERGÉTIQUE PAR TYPE D'ÉNERGIE

En milliards d'euros 2022



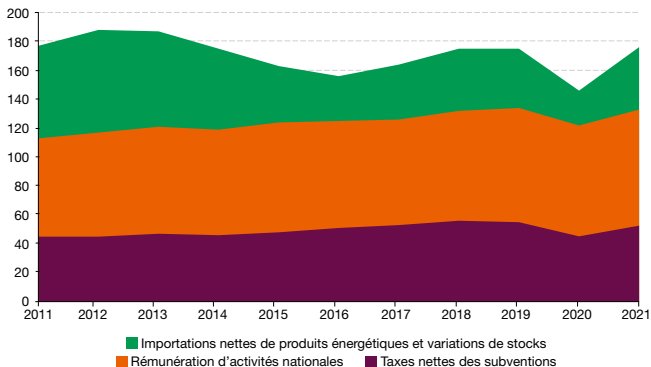
Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France, d'après DGDDI, enquête auprès des raffineurs, RTE, enquête de conjoncture gaz

En 2022, la facture énergétique de la France s'élève à 116,3 milliards d'euros (Md€), un niveau record dû à l'intense renchérissement des énergies fossiles, notamment celui du gaz naturel. La facture gazière s'alourdit ainsi nettement, passant de 13,9 Md€₂₀₂₂ en 2021 à 46,7 Md€ en 2022. La facture pétrolière et en biocarburants augmente de 79 % en 2022. Elle pèse pour la moitié de la facture énergétique totale en 2022 (contre près des trois quarts en 2021). Les importations nettes en pétrole brut s'accroissent de 15,4 Md€₂₀₂₂, pour s'établir à 31,4 Md€, celles en produits raffinés et biocarburants s'alourdissent de 10,6 Md€₂₀₂₂, à 27,2 Md€. Le charbon contribue également à la hausse de la facture énergétique, à hauteur de 2,0 Md€₂₀₂₂. La hausse du prix de l'électricité, conjuguée à un déficit inhabituel des échanges électriques, notamment à l'été 2022, vient également renforcer la détérioration de la balance commerciale (+ 10,2 Md€₂₀₂₂).

DÉPENSE NATIONALE EN ÉNERGIE

En milliards d'euros 2021



Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

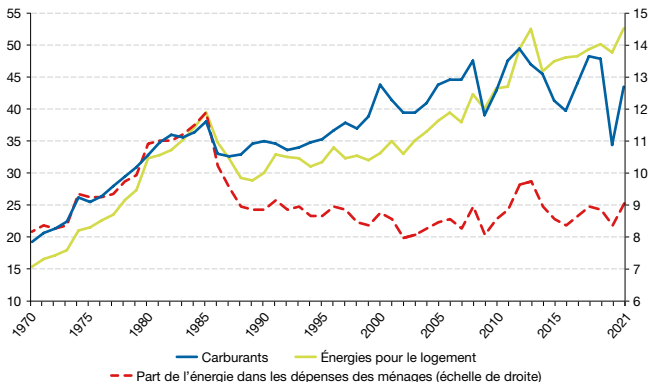
Les ménages, entreprises et administrations ont, au total, dépensé 176,1 Md€ en 2021 pour satisfaire leurs besoins en énergie. Au sein de cette dépense, le coût des importations nettes de produits énergétiques représente 43,2 Md€, les taxes (nettes des subventions aux énergies renouvelables) 52,6 Md€. Le solde, soit 80,3 Md€, correspond à la rémunération d'activités réalisées sur le territoire national, principalement la production d'électricité et d'énergies renouvelables, la gestion des réseaux de gaz et d'électricité, la distribution des carburants et le raffinage de pétrole.

Dans un contexte de reprise de l'activité à la suite de la crise sanitaire et de hausse des prix internationaux de l'énergie en fin d'année, la dépense nationale progresse de 21 % entre 2020 et 2021 et atteint un niveau proche de celui de 2019.

DÉPENSES D'ÉNERGIE DES MÉNAGES ET PART DANS LEUR BUDGET

En milliards d'euros 2021

En % des dépenses des ménages



Note : le budget des ménages est calculé comme les dépenses des ménages au sens de la comptabilité nationale, hors loyers imputés et services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

Lecture : en 2021, les ménages ont dépensé 52,7 milliards d'euros en énergie pour le logement et 43,5 milliards d'euros en carburants ; la part des dépenses relatives à l'énergie dans leur budget est de 9,0 %.
Champ : France entière (y compris DROM).

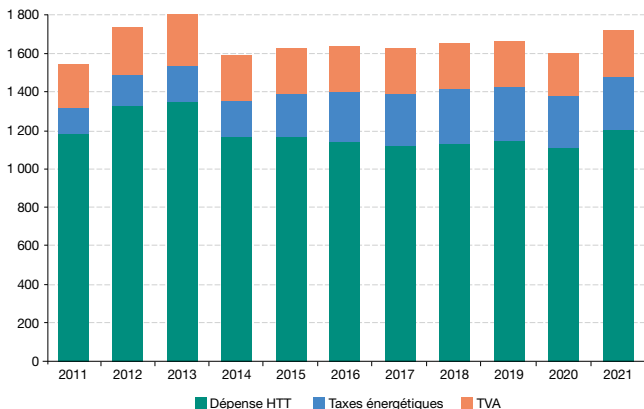
Sources : SDES, Bilan énergétique de la France ; Insee, Comptes nationaux

En 2021, la dépense en énergie représente 9 % du budget des ménages. Cette part remonte de 0,7 point, pour revenir à son niveau de 2019, mais demeure sensiblement en dessous de son pic atteint en 1985, à 11,9 %.

Les ménages ont dépensé 52,7 milliards d'euros en énergie pour le logement (électricité, chaleur distribuée par réseau, gaz et autres combustibles) et 43,5 milliards d'euros pour leurs carburants. Les dépenses énergétiques liées aux logements, mesurées en euros constants, augmentent en 2021 (+ 7,8 %) en lien avec la rigueur climatique durant la période de chauffe. Les dépenses en carburants des ménages rebondissent fortement (+ 26,9 %) avec la fin des restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire à partir du second semestre.

DÉCOMPOSITION DE LA DÉPENSE MOYENNE DES MÉNAGES EN ÉNERGIE POUR LE LOGEMENT

En euros constants 2021



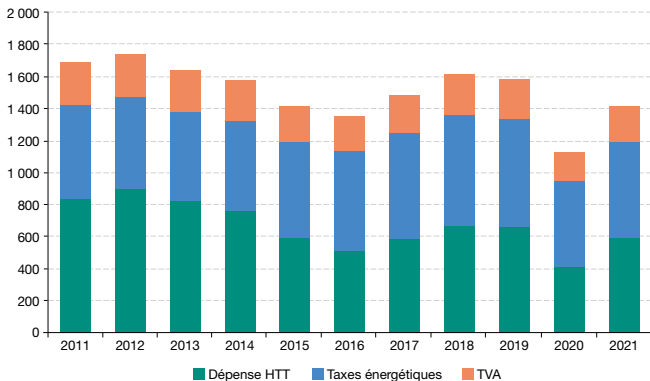
Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2021, les ménages ont dépensé en moyenne 1 720 € en énergie pour leur logement, dont 1 070 € en électricité, 364 € en gaz naturel, 172 € en produits pétroliers, 64 € en bois et 50 € en chaleur distribuée par réseau. La fiscalité, constituée de la TVA et de taxes énergétiques, représente un tiers de la facture énergétique. Les taxes énergétiques, qui ont doublé depuis dix ans, s'élèvent à 278 € en moyenne par ménage. Les trois quarts d'entre elles concernent les taxes sur l'électricité.

DÉCOMPOSITION DE LA DÉPENSE MOYENNE DES MÉNAGES EN CARBURANTS

En euros constants 2021



Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2021, les ménages ont dépensé en moyenne 1 420 € en carburants, soit 26 % de plus qu'en 2020, dans un contexte de levée progressive des restrictions de déplacements. La fiscalité, constituée de la TVA et de taxes énergétiques (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques en métropole, taxe spéciale sur la consommation et octroi de mer en outre-mer), représente 58 % de cette dépense. Les taxes énergétiques s'élèvent en particulier à 602 € en moyenne par ménage. Elles augmentent de 11 % en euros constants par rapport à 2020, mais restent en dessous de leur niveau de 2019. La dépense hors taxe augmente, quant à elle, de 45 %, portée par la hausse de la consommation.